

Réf: Dossier N° 068140

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « TOMORA STUDIOS »

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera-Golf, Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/12/2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le 27/12/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TOMORA STUDIOS »

Objet : Réalisation des prestations de services relatives au domaine de l'informatique et multimédia, conseil, assistance et accompagnement aux services informatiques, notamment : l'ingénierie informatique (conception, réalisation et développement de systèmes d'information); le conseil en informatique, l'assistance et la maintenance des systèmes informatiques; la vente, l'installation et la maintenance de logiciels et matériels informatiques; la conception et l'administration de sites web et bases de données; et ainsi que toutes autres prestations de services ayant trait aux Nouvelles technologies de l'Information et de la Communication.

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 6,000,000 F CFA divisé en (1200.0) Parts Sociales de Dix Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Riviera-Golf, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) : M CHOYER THOMAS JEAN BERNARD (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-08636 du 03/01/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42490/GTCA/RC/2021 du 03/01/2022

